

**MAIRIE DE SURVILLE**

**Département de l'EURE – Arrondissement d'EVREUX**

**Canton de PONT DE L'ARCHE**

**☎ : 02.32.50.50.27**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux le cinq décembre le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de *Monsieur FORT Gildas - Maire*.

Date de Convocation : 25/11/2022

Nombre de Membres en exercice : 13

Nombre de Votants : 10

Présents :

Messieurs :

FORT Gildas – DOUTRELEAU Vincent - MAUGER Bastien - MAUGER Marcel - ROBERT Bruno - THIFAGNE Guillaume

Madame :

HACZYK Jessica

Pouvoir de : Mme AUGNET Corinne à M. MAUGER Marcel

Mme LEGOUX Valérie à M. DOUTRELEAU Vincent

M. VAN LOYEN Fabien à M. FORT Gildas

Secrétaire de séance :

M. ROBERT Bruno

**AIDE FINANCIERE**

*Délibération N° 20220041*

*Date de réception en Préfecture : 07 octobre 2022*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'attribuer une aide financière à une famille de Surville.

**RAPPORT C.A.S.E EAU ET ASSAINISSEMENT 2021**

*Délibération N° 20220042*

*Date de réception en Préfecture : 07 octobre 2022*

Monsieur le Maire présente le Rapport d'Activité 2021 de la C.A.S.E sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement. Il constate une baisse sur le prix de l'eau non assaini : de 2,11 à 1,55 € le m<sup>3</sup> et sur l'eau assaini de 4,09 à 3,95 € le m<sup>3</sup>.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, émet un avis favorable.

## ECLAIRAGE PUBLIC

*Délibération N° 20220043*

*Date de réception en Préfecture : 07 octobre 2022*

Au vu de la situation économique et écologique, les candélabres seront allumés le matin de 5h 30 au lever du soleil et le soir du coucher du soleil jusqu'à 21 h 30.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, accepte ces modifications.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Mme HACZYK : souhaite que la Commission travaux se charge de demander des devis pour les travaux à la cantine. Elle se renseigne pour que la cantinière puisse disposer d'un portable.

- M. DOUTRELEAU : date des vœux du Maire : le 06 janvier 2023

- M. MAUGER M : les travaux de fauchage de la mare ont débuté cette semaine. Un curage sera fait en octobre ainsi qu'un réaménagement du contour.

- M. THIFAGNE : l'absence de l'employé communal pose des problèmes d'entretien dans la Commune.

- M. ROBERT : propose qu'un point soit fait sur les candélabres.

Séance levée à 19h45.

Le Maire  
G. FORT

Le Secrétaire de Séance  
B. ROBERT